

ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA COMMISSION NATIONALE – SOMONE 24 - 27 mars 2010 RAPPORT FINAL

Le Centre National d'Action Antimines au Sénégal a organisé, du 24 au 27 mars 2010, un atelier de renforcement des capacités à l'intention des membres de la Commission Nationale chargée de la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa.

La feuille de présence y relative est jointe en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions du député Ousmane BA, représentant l'Assemblée Nationale, du Colonel Alioune WADE, représentant la Primature, de Madame Astou DIOUF, représentant le Ministère de la famille et de Monsieur Nourou DIABAKHATE, représentant la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes. Cette série a été clôturée par l'intervention de l'Ambassadeur Papa Omar NDIAYE, Directeur du CNAMS qui a situé l'enjeu de la rencontre c'est à dire la mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier organisé en décembre 2009 sur la mobilisation des ressources, afin de permettre l'élaboration, avec l'appui d'un consultant, d'une stratégie de mobilisation des ressources.

L'agenda de la rencontre a été portée par la suite à l'appréciation des participants pour adoption.

L'étape suivante a été consacrée à la constitution des sous commissions, en application des dispositions du décret n°2006 – 783 du 18 août 2006 portant création de la Commission Nationale chargée de la mise en œuvre de la convention d'Ottawa. Quatre sous commissions ont ainsi vu le jour avec les compositions suivantes :

- sous commission 1 chargée de l'élaboration des rapports périodique
 - président : Ministère des Forces Armées
 - membres : Présidence de la République - Assemblée Nationale - Primature - Ministère des Affaires Etrangères – Ministère de l'Intérieur – Ministère de la Justice

- sous commission 2 chargée des questions humanitaires
 - président : Ministère des Affaires Sociales et des Relations avec les Institutions
 - membres : Assemblée Nationale - Ministère des Forces Armées – Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro Finance et de la Petite Enfance - Ministère de la Santé et de la Prévention– Ministère de l'Agriculture

- sous commission 3 chargée de la coopération
 - président ; Ministère des Affaires Etrangères

- membres : Présidence de la République - Assemblée Nationale – Ministère de l'Economie et des Finances - Ministère des Forces Armées – Ministère de l'Environnement
- sous commission 4 chargée de l'information et de la sensibilisation
- président : Ministère de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues Nationales
- membres : Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro Finance et de la Petite Enfance - Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Universités des Centres Universitaires Régionaux et de la Recherche Scientifique – Ministère de l'Elevage - Ministère de la Communication - ANRAC.

Par ailleurs, et pour les besoins des travaux de groupe, l'atelier a décidé que les sous commissions constitueront également les groupes thématiques, ce qui présente l'avantage de les rendre déjà opérationnelles. Suivant ce schéma, la sous commission 1 a hérité du cadre institutionnel, la sous commission 2 de la stratégie, le plan d'action et les politiques de développement, la sous commission 3 des partenaires techniques et financiers et la sous commission 4 de la communication.

Les résultats issus de ces travaux de groupe ont fait l'objet, au deuxième jour, d'une restitution en séance plénière. Les conclusions y afférentes sont répertoriées dans un cadre de mesures qui fait ressortir les recommandations, les activités à entreprendre, les maîtres d'œuvre et les délais d'exécution. Ce tableau est joint en annexe.

Au troisième jour, le point a été fait sur l'état d'exécution du programme national d'action antimines à travers une présentation de Monsieur Ibrahima SECK, Chef de la Division des Opérations et de la Gestion de l'Information du CNAMS. Il en ressort que les activités menées depuis le mois de septembre 2009 ont porté sur l'élaboration d'un projet de plan de déminage, la poursuite des opérations de déminage à Sindone, l'appel à propositions pour le recrutement d'opérateurs de déminage, l'élaboration d'un projet d'enquête générale pour environ 500 localités, le démarrage des opérations de contrôle qualité, l'exécution de projets d'éducation au risque dans les arrondissements de Kabrousse, Loudia Ouolof, Kataba I, Sindian, Nyassia, Niaguis et Djibanar, la diffusion d'émissions au travers du Réseau des Radios communautaires pour la Paix et le Développement/World Education, la production d'un album musical de 08 titres en collaboration avec le Collectif des Rappeurs Inconditionnels De l'Action Antimines (CRIDAM).

Le projet pilote de plaidoyer exécuté dans les communautés rurales de Nyassia et de Boutoupa Camaracounda a également été évoqué, tout comme l'assistance aux victimes des mines dont les activités ont essentiellement tourné autour du recensement des victimes (160 personnes identifiées dont 85 amputées), la validation du Plan d'Action National pour l'Assistance aux Victimes (2010 – 2014) et l'appui au Centre Régional d'Appareillage Orthopédique en matières premières et outillage.

Au titre des obstacles susceptibles d'entraver la bonne exécution du programme pour 2010, l'exposé a identifié l'insécurité dans les zones d'intervention, la reprise des hostilités, l'insuffisance des financements, la mobilité des populations, l'enclavement de certaines localités, l'insuffisance dans l'harmonisation des interventions, l'indisponibilité de l'information en temps réel pour les secours d'urgence, l'inaccessibilité des services de santé, l'indisponibilité de certaines matières premières et accessoires orthopédiques de qualité.

Au chapitre des mesures préconisées pour y faire face, il a été relevé la nécessité de la participation des structures étatiques et autres bailleurs au financement du programme d'action antimines, le renforcement des capacités des personnels de santé, le désenclavement des localités concernées et la coordination des interventions des ministères et autres acteurs.

En ce qui concerne la célébration de la journée internationale de sensibilisation au danger des mines et d'assistance à la lutte antimines, il a été proposé le renouvellement de l'expérience de 2009, c'est-à-dire la tenue de la manifestation le 04 avril, avec la participation de l'ASVM au défilé civil. L'innovation majeure consistera à étendre les cérémonies à la région de Sédhiou.

L'exposé a laissé place à une formation à la sécurité face aux mines et restes explosifs axé sur les procédures de sécurité adéquates à observer pour éviter le contact avec les mines et les décisions appropriées à prendre dans des situations impliquant des accidents liés aux mines ou en cas de pénétration accidentelle dans une zone suspecte.

Le dernier jour a donné lieu à la lecture et à l'adoption du rapport final.

Le mot de clôture est revenu à M. Mame Omar Thiaw, Chef de la Division Universelle de la Direction des Organisations Internationales du Ministère des Affaires Etrangères qui s'est félicité de la qualité des travaux, a remercié l'ensemble des participants, avant de leur souhaiter un bon retour dans leurs foyers respectifs.

Fait à Somone, le 27 Mars 2010

Le Rapporteur

Moussa Diaby